



Compte-rendu

Du conseil municipal du mercredi 27 octobre 2021 à 19h30

Le mercredi 27 octobre à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame MARTINERIE Catherine, Maire.

Présents : MMS MICHAUD Marie-Christine, GUESDON Fabienne, DETRAZ Isabelle, PAGNEUX Julien, FILLION Romain, COUSIN Nadine, CARRAUD Maud, TOURNIER Geoffrey, ROSSINELLI Michel, MERCIER Eric, GALLAY Valérie, BERTHE Joseph.

Absents excusés avec pouvoir : M. CREPY Jean-Claude, Deuxième Adjoint (pouvoir de vote à Mme Fabienne GUESDON, Troisième Adjointe), Mme MAITRE Sophie, Conseillère Municipale (pouvoir de vote à Mme MICHAUD Marie-Christine, Première Adjointe).

Secrétaire de séance : Mme GALLAY Valérie

Approbation, à l'unanimité, du compte rendu du conseil municipal en date du 15 septembre 2021

Approbation, à l'unanimité, de l'ordre du jour de la séance

Délibération pour ester en justice

Madame le Maire propose, au conseil municipal, dans la continuité de la délibération précédente et dans le but d'une bonne administration et d'une défense plus efficace des intérêts de la commune, que lui soit délégué le pouvoir d'ester en justice, en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Madame le Maire propose que cette délégation s'applique systématiquement au cas où la commune serait amenée à assurer sa défense devant toute juridiction, y compris en appel et, à l'exception, où elle serait atraite devant une juridiction pénale. Il conviendrait également de consentir cette délégation dans le cas d'urgence où la commune serait demanderesse, notamment dans toutes les procédures de référés et, particulièrement, lorsqu'elle encourt un délai de péremption et lorsqu'elle est amenée à se constituer partie civile. Il serait utile également de confier au maire le soin de fixer les honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal donne à l'unanimité sa délégation au Maire.

Admission en non-valeur

La Trésorerie demande de se prononcer sur une admission en non-valeur pour la somme de 15 € soit 14,60 € (cantine non réglée sur exercice 2019 et 0,60 cts pour différence de loyer émis sur titre et payé sur exercice 2020). Le Conseil Municipal accepte l'admission en non-valeur présentée.

Nomination d'un représentant titulaire et d'un suppléant au syndicat intercommunal du comté des Allinges

Considérant qu'il convient de nommer un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune auprès du Syndicat Intercommunal du Comté des Allinges,

Désigne, à l'unanimité :

- ✓ Madame Catherine MARTINERIE, déléguée titulaire
- ✓ et Madame Marie-Christine MICHAUD, déléguée suppléante.

Création du Syndicat Intercommunal du Comté des Allinges et adoption des statuts

Madame le Maire précise au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de régulariser l'existence juridique du Comté des Allinges, entité qui existe depuis 1833 (billet royal de sa Majesté) et qui a pour objet la promotion et l'entretien de la Forêt du Comté des Allinges. Après consultation des commune membres et échanges avec les services de l'Etat, c'est la forme du syndicat intercommunal qui a été choisie pour formaliser l'existence du Comté des Allinges. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider la création du Syndicat Intercommunal du Comté des Allinges avec effet au 1^{er} janvier 2022 et d'adopter le projet de statuts.

Convention de mise à disposition d'un ou d'une secrétaire de mairie itinérant(e)

Considérant que le Centre de Gestion de la Haute-Savoie propose la mise à disposition d'un(e) secrétaire de mairie itinérant(e) pour effectuer des remplacements,

Considérant que la Commune doit, dans certains cas, faire face rapidement à des remplacements d'agents titulaires indisponibles pour des raisons de maladie, maternité ou autres,

Madame le Maire, propose à l'Assemblée, pour le bon fonctionnement des services de la Mairie, de recourir à la mise à disposition de personnel itinérant du Centre de Gestion de la Haute-Savoie chaque fois que cela s'avèrera nécessaire, conformément au modèle de convention ainsi qu'aux conditions financières fixées annuellement par délibération du Conseil d'Administration du CDG 74.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette convention.

Création d'une commission en charge de l'ouverture des plis, à l'occasion des travaux d'extension du groupe scolaire

Considérant le projet de construction d'une cantine, garderie, préau et d'une classe supplémentaire au groupe scolaire, Mme le Maire propose de nommer une commission en charge de l'ouverture des plis spécifique à cette opération. Cette commission procédera dans un premier temps à la sélection des candidatures pour la maîtrise d'œuvre relative à l'extension du groupe scolaire.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de nommer pour cette commission les membres suivants :

Membres titulaires	Membres suppléants
Monsieur Jean-Claude CREPY	Monsieur Eric MERCIER
Madame Marie-Christine MICHAUD	Monsieur Romain FILLION
Monsieur Julien PAGNEUX	Monsieur Geoffrey TOURNIER
Madame Fabienne GUESDON	Monsieur Joseph BERTHE

Proposition de renouvellement du bail de TDF à La Mouille

Après négociation auprès de TDF, Mme le Maire propose un nouveau bail avec un loyer renégocié pour la somme annuelle de 6 300 €.

TDF versera une indemnité compensatoire unique et forfaitaire à la Commune d'un montant de 6 000 € en plus du loyer. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ces deux montants.

Demande de subvention du club des hommes oiseaux d'Orcier

Madame le Maire précise que l'association des Hommes Oiseaux Thonon Orcier envisage de faire découvrir et partager la passion du vol libre aux personnes à mobilité réduite. Pour ce faire, l'association est à la recherche de financement pour acquérir divers équipements, d'un montant total de 11 087,39 €.

Le conseil municipal, accepte à l'unanimité, de verser une subvention de 1 000 €.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets 2020 avis du conseil municipal

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public des déchets, rédigé par Thonon Agglomération pour l'année 2020, conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ce rapport a été adopté par le Conseil Communautaire, le 28 septembre 2021. Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité ce rapport.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2020 - avis du conseil municipal

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau (RPQS), rédigé par Thonon Agglomération pour l'année 2020, conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ce rapport a été adopté par le Conseil Communautaire, le 28 septembre 2021. Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité ce rapport.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et non collectif 2020 - avis du conseil municipal

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif et non collectif rédigé par Thonon Agglomération pour l'année 2020, conformément à

l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ce rapport a été adopté par le Conseil Communautaire, le 28 septembre 2021. Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité ce rapport.

Compte-rendu commission animation jeunesse vie associative

La commission jeunesse, vie associative, culturelle et patrimoine a organisé une réunion d'information et d'échange avec les différentes associations du village. Une soirée conviviale et riche où chacun a pu prendre la parole. La municipalité a très à cœur d'aider les associations. Plusieurs éléments facilitateurs pour celles-ci ont été présentés. Un planning des manifestations pour l'année à venir est en cours d'élaboration. Merci d'avoir été si nombreux présents et impliqués.

Commission environnement

La commission Environnement s'est réunie le 21 octobre avec l'ordre du jour suivant :

- étudier le projet de convention concernant le passage du public sur des parcelles privées.
 - étudier et adapter l'arrêté encadrant la circulation sur le chemin de Trécourt (secteur Orcier)
- les avancées sur ce dossier sont à l'étude.

Agenda

1° CCAS - Cette année encore un repas sera livré aux personnes de + de 75 ans compte-tenu du contexte sanitaire. Il sera livré le samedi 4 décembre 2021 entre 10H et 13H.

2° octobre rose : le périscolaire a décoré la place en collaboration avec le comité octobre rose

3° Réunion commission urbanisme : le jeudi 4 novembre,

4° réunion commission de travaux : le lundi 8 novembre

Séance levée à 22h35

Le Maire,
Catherine MARTINERIE



